

COVID-19 MISE À JOUR DU 6 avril

Le gouvernement provincial va verser une prime pouvant atteindre jusqu'à 400 \$ par mois pour les personnes à bas salaire qui exercent un travail essentiel.

Le chèque de crédit TPS pour les gens à faible revenu sera versé en avril plutôt qu'en mai.

Le gouvernement fédéral investit 100 millions de dollars pour venir en aide aux banques alimentaires.

Le gouvernement fédéral a obtenu un accord avec Amazon pour utiliser son réseau de distribution afin d'acheminer du matériel médical.

Le gouvernement du Québec a fait appel à l'armée canadienne pour prêter main-forte dans le nord du Québec. Le premier ministre a confirmé que les Forces armées canadiennes aideront certaines communautés nordiques.

Au Québec, les mesures draconiennes prises depuis près d'un mois pour freiner la propagation de la COVID-19 donnent des résultats, selon François Legault.

La vice-première ministre du Québec, Geneviève Guilbault, a annoncé samedi la mise en place de nouveaux points de contrôle policier pour restreindre les déplacements sur deux territoires : la région de Charlevoix et la ville de Rouyn-Noranda.

Le directeur national de santé publique, le docteur Horacio Arruda, a annoncé samedi que la transmission communautaire du virus s'étend désormais à l'ensemble du Québec.

Le gouvernement du Québec lance l'organisme à but non lucratif LePanierBleu.ca, une plateforme numérique non transactionnelle visant à répertorier sous la même bannière tous les détaillants québécois et leurs produits.

Le premier ministre du Québec, François Legault, a annoncé dimanche la prolongation de la fermeture de toutes les entreprises et de tous les commerces non essentiels jusqu'au 4 mai prochain.

Le gouvernement du Québec annonce le lancement du Programme actions concertées pour le maintien en emploi (PACME). Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale et ministre responsable de la région de la Mauricie, Jean Boulet, annonce l'attribution de 100 millions de dollars pour la mise en œuvre du PACME.

Il est possible dès aujourd'hui de faire une demande pour la Prestation canadienne d'urgence (PCU). Justin Trudeau a promis que l'accès à la PCU serait élargi, notamment pour les travailleurs qui perçoivent toujours de petits revenus sporadiques.

Theresa Tam, l'administratrice en chef de la santé publique du Canada, a reconnu pour la première fois que le port d'un masque non médical pouvait être utile à l'épicerie.